

Performativité, normes et pouvoir symbolique

Coordinateurs :

Richard Sobel (U. Lille 1, CLERSE) et Frédéric Lebaron (UPJV, CURAPP-ESS)

Grégory Salle (CNRS, CLERSE) et Bruno Ambroise (CNRS, CURAPP-ESS)

Objectif général

La « performativité » est soudainement devenue une notion très discutée dans le champ de l'épistémologie de l'économie et de la sociologie du discours et des pratiques économiques. Cette diffusion signe-t-elle une innovation conceptuelle majeure ? Ouvre-t-elle de nouveaux espaces à la recherche ou à la réflexion, notamment de nouveaux espaces interdisciplinaires ? Ou bien au contraire, ne signifie-t-elle pas l'affadissement – sinon le travestissement – académique de perspectives analytiques qui s'exprimaient jusque-là dans une autre terminologie, plus directement associée à une critique théorique assumée de l'ordre économique et social ? C'est l'ensemble de ces questions qui formera le cœur de ce séminaire. Elles sont certes initiées à partir d'une critique épistémologique de l'économie – et de l'économisme –, mais ce séminaire ambitionne de les étendre aux autres sciences sociales.

Cette problématique a déjà donné lieu à une première exploration de ses enjeux à l'occasion d'une journée d'étude : *L'économie, entre performativité et pouvoir symbolique* (Lille 1, 12 janvier 2012). Ce séminaire entend déployer cette problématique au-delà de son camp de base. Durant les cinq séances prévues en 2012, nous la confronterons en effet à divers champs disciplinaires ou objets d'étude en sciences humaines et sociales : macroéconomie, management, science politique, anthropologie, droit...

Contexte, définitions et enjeux théoriques

Élaborée à l'origine dans le cadre de la philosophie du langage, puis dans la pragmatique linguistique, cette notion a vu son sens s'élargir à mesure que, récemment, son usage s'est diffusé à de multiples champs en sciences humaines et sociales (SHS). La thématique de la « performativité de la science économique » (au sens de Michel Callon, en France, et de D. McKenzie, dans le monde anglo-saxon) en est sans doute l'avatar le plus récent.

Ainsi, le terme de « performativité » est désormais utilisé – parfois à tort et à travers – par tout un ensemble de réflexions visant à repenser les effets de l'économie – l'économie comme science et comme discours. Des effets qui, jusqu'ici, avaient pu être identifiés en termes d'« idéologie » ou de « pouvoir symbolique ». L'idée est alors de considérer que la science économique n'est pas seulement un discours neutre qui se borne à rendre compte de l'état du monde – de l'état des relations économiques entre agents humains – mais qu'elle vise également à le transformer ou à le modifier. En ce sens, on a pu considérer que, à l'instar des discours qui modifient l'état du monde, tel celui de la promesse ou celui du mariage, elle avait un effet « performatif ». Qu'un discours de sciences humaines et sociales puisse avoir des effets dans le monde réel, cela n'a rien de nouveau. Encore faut-il se mettre d'accord sur les « effets » dont on parle. Ils ne sont pas simplement relatifs au fait que la « meilleure compréhension » de tel ou tel domaine permette d'agir plus efficacement sur ce domaine – caractéristique instrumentale que les SHS partagent d'une certaine manière avec les sciences de la nature. Mais, plus spécifiquement, on veut pouvoir penser que l'objet des chercheurs est social-historique, donc plastique (des actions et des institutions sociales) et peut intrinsèquement se modifier par l'intégration de la connaissance. Mais est-ce le cas ? Et qu'aurait de spécifique le discours économique par rapport à d'autres discours de sciences sociales ? La découverte de la loi de la gravitation universelle par Newton n'a pas changé le

comportement des planètes, tandis que la découverte par Keynes du principe de la demande effective dans les économies monétaires de production a permis aux gouvernements d'agir plus efficacement sur le chômage et aux chômeurs de se déculpabiliser !

Pour autant, s'agit-il là d'un effet qu'on puisse qualifier adéquatement de « performatif », du moins si l'on s'en tient à la conceptualisation précise élaborée par son créateur, John L. Austin ? En toute rigueur, ne doit-on pas distinguer, d'une part, une notion de performativité au sens restreint de philosophie du langage et de la pragmatique linguistique (et alors se demander si et quand elle peut s'appliquer aux énoncés économiques) et, d'autre part, une notion de performativité au sens large, vulgate dominante en SHS aujourd'hui, à supposer qu'elle ait un sens (et alors se demander quelles autres notions elle recoupe ou comment elle s'y substitue) ?

Le terme de performatif a en effet été introduit dans les années 1950 par Austin pour analyser d'une nouvelle façon le langage et montrer qu'il ne se contentait pas de dire les choses mais qu'il faisait des choses, sachant qu'Austin montrait que tous les types de discours avait ce type d'efficacité. Le rapprochement semble donc tentant. Mais encore faut-il spécifier le type particulier d'effet qu'Austin voulait identifier au moyen du terme « performatif » - sachant qu'il l'a lui-même abandonné au cours de ses recherches. Une première caractérisation de l'efficacité performative est qu'elle fait exister cela même dont elle parle, comme la prononciation d'un ordre ou d'une promesse crée même (ou du moins semble créer) l'ordre ou la promesse. L'économie fait-elle exister en ce sens ce dont elle parle ? C'est une première question. Mais il convient d'ajouter la deuxième caractérisation, décisive : l'efficacité performative porte au jour ce dont un énoncé parle au moyen de la parole elle-même, c'est-à-dire, précisément, en disant telle ou telle chose. C'est en disant - d'une façon ou d'une autre - que l'on promet que l'on promet ; c'est en disant que l'on ordonne que l'on ordonne. Autrement, il s'agit là d'une efficacité de la parole, qui peut bénéficier à ce titre d'une analyse linguistique (en termes de valeurs locutoires, illocutoires et perlocutoires). Peut-on alors considérer que l'économie, de la même façon, crée certaines choses - et lesquelles - au moyen de la parole même, ou du discours de ceux qui l'énoncent ?

Certes, Austin lui-même, puis Searle ou Bourdieu ont dégagé des conditions non-purement linguistiques (mais contextuelles et institutionnelles) qui déterminent ce type d'efficacité. En ce sens, ils ont essayé de montrer que l'efficacité performative avait des conditions « matérielles » de réalisation. Et on pourrait être dès lors tenté de dire que l'économie, de la même façon, se donne parfois les moyens de se mettre en œuvre ou de réaliser performativement son discours, que ce soit au plan macroéconomique (politique économique) ou au plan microéconomique (organisation des entreprises). Reste que l'effet propre de l'efficacité performative est considéré par Austin comme un effet singulier (c'est l'effet illocutoire, distinct de l'effet perlocutoire, qui s'apparente plus aux simples conséquences d'un acte). *L'effet illocutoire intervient logiquement du fait même de dire quelque chose* - on pourrait dire, à ce titre, qu'il est d'ordre « symbolique » ou qu'il appartient au domaine de la signification (ce qui n'est pas dire qu'il n'est rien.) Mais est-ce bien cela que veulent penser les économistes ou les sociologues de l'économie quand ils convoquent le terme dans leurs travaux ? Et qu'y gagnent-ils (notamment par rapport à d'autres concepts) ?

Quelques pistes de problématisation et chantiers de réflexion

Ce séminaire se propose d'explorer les différents usages de ce terme devenu équivoque pour clarifier et évaluer la nouveauté, la précision et la portée d'une notion qui se veut à la fois analytique et critique. Sans prétendre à l'exhaustivité, suggérons quelques pistes de réflexion que le séminaire pourra développer.

On peut d'abord se demander ce que cette notion apporte de véritablement nouveau à la critique des effets de domination du discours économique, notamment par rapport à la notion d'origine marxiste d'« idéologie ». Par idéologie, on entend un discours qui, tout en prétendant décrire un état de fait, vient en fait après coup masquer/dissimuler/déformer tel

ou tel domaine de la réalité sociale (à commencer par l'exercice d'une domination de classe) pour les acteurs qui la vivent. Pour autant, cette réalité fonctionne en elle-même suivant une modalité qui reste propre et en grande partie indépendante du discours idéologique avec lequel on l'habille (la « réalité » se distinguant de son « illusion »). Or, de nombreux travaux, notamment de sociologie économique, ont établi que le discours économique n'est pas seulement descriptif (quand bien même il pourrait avoir des effets de distorsion de la réalité et produirait une illusion), mais est souvent généralement que cela : il est aussi normatif et parfois prescriptif. Il est une force qui informe/transforme les pratiques et les représentations sociales et tend à façonner la réalité comme « le modèle le veut » ou à évaluer cette réalité à l'aune de ce modèle qui lui fixe ce qu'elle a désormais à être. Le devoir-être n'est donc pas un simple habillage de l'apparence pour la légitimer et reproduire un état de chose ; il entend reconfigurer l'être social en profondeur. Cette dimension « constructiviste » que les travaux actuels sur la « performativité du discours économique » entendent souligner est-elle complètement absente du concept « classique » d'idéologie ? Réciproquement, la notion de performativité rend-t-elle compte de tout ce dont envisageait de rendre compte la notion d'idéologie ? Ne fonctionne-t-elle pas comme une sorte d'euphémisme destiné à adoucir la portée en termes de critique sociale que l'on trouve dans les termes d'idéologie, de fétichisme ou d'économisme ?

On peut également se demander en quoi l'usage d'une acception élargie du concept de performativité serait plus heuristique que celui d'un autre concept, celui de « pouvoir symbolique » élaboré par Pierre Bourdieu, qui l'utilisait précisément pour rendre compte de phénomènes plus large que la simple performativité linguistique (tout en l'incluant). Pour lui, en appeler à l'idée d'une force illocutoire autonome était elle-même illusoire et typique d'un mouvement de pensée essentialiste et idéaliste, niant la détermination sociale de l'efficacité symbolique :

Le pouvoir symbolique, pouvoir de constituer le donné en l'énonçant, d'agir sur le monde en agissant sur la représentation du monde, ne réside pas dans les « systèmes symboliques » sous la forme d'une « force illocutionnaire ». Il s'accomplit dans et par une relation définie qui crée la croyance dans la légitimité des mots et des personnes qui les prononcent et il n'opère que dans la mesure où ceux qui le subissent reconnaissent ceux qui l'exercent. (Raisons pratiques, Seuil, 1994, p. 188).

En proposant ainsi une véritable analyse de l'efficacité symbolique, Bourdieu proposait bien plutôt une explication de la force illocutoire qui la reconduisait à ses déterminants sociaux et évitait d'en faire la composante mythique d'un pouvoir inexplicé. Que gagnerait-on alors à vouloir ré-autonomiser le pouvoir d'une force performative au statut peu clair, mais néanmoins distinct de la reconnaissance sociale qu'on lui accorde ?

Quoi qu'il en soit, à côté de la sociologie économique qui analyse les effets constructivistes du discours économique dans tel ou tel secteur (voir l'article de synthèse de F. Muniesa et M. Callon « La performativité des sciences économiques » dans le *Traité de sociologie économique* coordonné par P. Steiner et F. Vatin), on retrouve également la thématique de la performativité dans tout un ensemble de recherches en SHS qui prennent le néolibéralisme pour objet. Ces analyses prennent appui sur la perspective inaugurée par Michel Foucault dans ses cours du Collège de France intitulés *Naissance de la biopolitique*. La gouvernementalité néolibérale qui régit les sociétés capitalistes avancées commande alors une analyse serrée des conditions intellectuelles et institutionnelles de la « performativité » de l'« économie » (mais aussi, par exemple, du droit) dans de multiples domaines de la vie sociales (éducation, recherche, santé, justice...). À ce niveau, la démarche constructiviste est radicale et fait fond sur une réflexion anthropologique concernant le modèle de l'*homo œconomicus* ou de l'homme performant. C'est sans doute parce que ce qui reconfigure le plus profondément l'anthropofacture aujourd'hui est le discours néolibéral et sa promotion-diffusion-extension de l'homme économique que la « performativité de l'économie » occupe une place centrale. Intégrer ces enjeux à une réflexion pluridisciplinaire est l'objectif de ce séminaire soutenu par la MESHS.